

l'Ovillois MAG'

N° 38
JUILLET, AOÛT
2024

Houilles Plage

17^e édition

SPÉCIAL JEUX OLYMPIQUES
DU SAMEDI 6 JUILLET AU DIMANCHE 18 AOÛT



VILLE DE
HOUILLES



04

03 ÉDITO

04 L'ACTU

- 04 Urbanisme : quel PLU pour demain ?
- 07 Au Conseil municipal
- 08 Histoire : le 80^e anniversaire de la libération de Houilles
- 10 Mobilités douces : des voitures en auto-partage
- 11 Le succès des vélos et trottinettes électriques
- 12 Animations estivales : Houilles Plage dès le 6 juillet
- 13 Les autres rendez-vous de l'été
- 14 Santé : des pièges pour lutter contre le moustique-tigre

16 TEMPS FORTS

- 16 La fête du Portugal
- 17 Appel du 18 juin : commémorer pour ne pas oublier

25 COMMERCES

- 25 Roméo : un nouveau restaurant indien, pakistanais et népalais

29 INFOS PRATIQUES

30 NUMÉROS UTILES / CARNET



11



16

L'Ovillois Mag' n° 38

Directeur de la publication : Julien Chambon

Rédacteur en chef : Stéphane Sardella

(stephane.sardella@ville-houilles.fr - tél. : 01 30 86 32 15)

Conception graphique : Guillaume Lansac-Fatte

Photos : Giovanni Del Brenna

Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche

Une : Pascal Anziani / A collaboré : Sophie Jobez, Ashanti Béguinot

Publicité : LVC Communication, 06 80 71 07 07 (Pascal Gauthier)

Tirage : 16 250 exemplaires / ISSN : 0183-0880

Impression : RAS, ce produit est issu de forêts gérées

durablement et de sources contrôlées

Distribution : Champar (01 34 07 12 53)





L'inauguration du stade Manuel-Mangana, le 22 juin.

Chères Ovilloises, chers Ovillois,

C'est avec une immense fierté que nous avons inauguré, ce samedi 22 juin, le nouveau stade Manuel-Mangana. La rénovation de la pelouse synthétique et la création d'une tribune moderne ne sont pas de simples améliorations techniques. Ce projet ambitieux marque une nouvelle étape décisive pour le développement du sport au sein de notre ville.



Le stade Manuel-Mangana s'érige en symbole de dynamisme pour notre ville.

Nous avons fait des choix audacieux. D'abord, celui d'une nouvelle pelouse synthétique, afin d'offrir une qualité de jeu exceptionnelle, permettant à nos équipes locales de s'entraîner et de jouer dans les meilleures conditions. Conçue pour résister aux intempéries et à l'usure, elle garantit à présent un terrain prêt à accueillir nos talents.

Ensuite, l'intégration d'une tribune moderne permettra d'accueillir un plus grand nombre de spectateurs dans un confort renouvelé, renforçant ainsi le lien communautaire autour

des événements sportifs. Familles, amis et passionnés de football pourront profiter de moments de partage et d'émotion dans un cadre à présent adapté.

Ce sont près de 860 000 € investis dans cette infrastructure sportive ! Ce projet est le fruit de nombreux acteurs : élus, associations sportives, entreprises. Votre soutien et votre passion pour le sport ont été les moteurs de cette transformation !

Enfin, il fallait donner une identité à ce nouvel équipement sportif. Et qui mieux que Manuel Mangana, dont l'engagement dans le milieu associatif ovillois - et plus particulièrement dans le football et aux SOH - n'est plus à démontrer ? Cofondateur de la section de football FFF et créateur du club des Portugais de Houilles, ce bénévole dévoué aura su marquer notre ville.

Désormais, le stade Manuel-Mangana s'érige en symbole de dynamisme pour notre ville, un lieu où les rêves prennent vie et où l'esprit d'équipe s'épanouit.

En présence de sa femme et de ses petits-enfants, nous lui rendons ainsi hommage.

Julien Chambon,
Maire, conseiller départemental

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Un urbanisme maîtrisé

pour accompagner la transformation de la ville

C'est l'un des tout premiers dossiers dont Julien Chambon s'est saisi immédiatement après son élection : la révision du Plan local d'urbanisme (PLU), « une priorité » pour le maire. Après plusieurs phases (état des lieux, définition des enjeux du territoire, élaboration du PADD), le projet de PLU a été arrêté à la majorité des élus lors du Conseil municipal du 25 juin. Placé sous le signe d'une densification douce qui préserve le cadre de vie des Ovillois, cet important outil définit les règles d'occupation des sols à Houilles. Quels sont ses objectifs ? Quelles sont les priorités qui ont guidé sa rédaction ? *L'Ovillois Mag'* a posé ces questions à Pierre Miquel, adjoint délégué à l'Urbanisme et à l'Habitat.

L'Ovillois Mag' : Pourquoi la révision générale du PLU était-elle une priorité ?

Pierre Miquel : Parce que le cadre de vie des Ovillois, notamment son tissu pavillonnaire qui fait partie de son ADN, était menacé par le PLU de 2016, trop

permissif pour les promoteurs. Il fallait donc le réécrire en le rendant beaucoup plus protecteur. Préserver l'identité ovilloise, c'est maîtriser l'urbanisme ! J'ajoute qu'une telle révision nécessite un temps long. C'est aussi pour cela qu'il ne fallait pas attendre.

Quelles priorités ont guidé la rédaction du PLU ?

Trois axes principaux ont été déterminés pour dessiner la ville de demain. Ils forment l'ossature du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), qui est le socle du PLU :

- valoriser le cadre de vie en maîtrisant le développement ;
- améliorer la vie quotidienne en facilitant les déplacements et en renforçant l'attractivité du centre-ville ;
- placer la transition écologique au cœur du projet pour adapter Houilles aux effets du changement climatique et en faire une ville durable.

Cette dernière dimension, que nous avons aussi intégrée dans une charte



« Le projet de PLU étend la zone pavillonnaire de 244 hectares », souligne Pierre Miquel.

« construction durable » complémentaire du PLU, était trop peu présente dans la version de 2016. Nous avons souhaité la renforcer pour inscrire les aménagements à venir dans une perspective de transition écologique et énergétique.

Ainsi, chaque parcelle, chaque maison, chaque immeuble doit permettre de mieux gérer les épisodes pluvieux de grande ampleur en préservant des espaces de pleine terre (qui augmentent dans toutes les zones du PLU) ou perméables, car les réseaux

Le PLU en un coup d'œil

Document permettant d'établir un projet global d'urbanisme à l'échelle de la commune, le Plan local d'urbanisme (PLU) exprime les ambitions de la municipalité sur l'aménagement et le cadre de vie de son territoire. Outil de programmation de l'évolution urbaine et des formes architecturales, mais également de réglementation, il fixe en particulier les règles d'utilisation des sols et d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, déclara-

tions préalables, permis de démolir, certificats d'urbanisme.

Quel contenu ?

Chaque PLU compte cinq chapitres réglementaires :

- un rapport de présentation qui expose le diagnostic de la commune et analyse l'état initial de l'environnement ;
- un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui définit les orientations générales en matière d'aménagement, d'urbanisme, de patrimoine, d'environnement,

de développement économique ;

- des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui prévoient les actions et les opérations d'aménagement à mettre en œuvre ;
- un règlement écrit qui détaille ce qu'il est possible de réaliser à l'intérieur des zones (hauteur, stationnement, espaces verts...);
- un plan de zonage qui délimite les différentes zones sur l'ensemble du territoire ;
- des annexes ;
- une évaluation environnementale.



d'assainissement ne peuvent absorber des quantités d'eau importantes. Les futures constructions devront utiliser des énergies renouvelables, avoir recours à des modèles architecturaux innovants, à l'instar des projets dits de « 5° façade » avec des toits-terrasses végétalisés et partagés par exemple.

Elles devront aussi maintenir au maximum la végétation existante (tout arbre prélevé devra être remplacé) et s'insérer harmonieusement dans le paysage urbain.

Vous insistez beaucoup sur l'environnement et la préservation du cadre de vie. Mais « une ville qui se pense achevée est une ville morte », préviennent les urbanistes...

Oui, la ville est un organisme vivant : maîtriser l'urbanisation n'est pas interdire les constructions ! Je sais que certains Ovillois ont la nostalgie du Houilles d'antan, mais on ne peut pas mettre la ville sous cloche et la transformer en musée. Nous ne devons pas construire moins, mais mieux, dans des secteurs adaptés comme le long des grands boulevards

ou aux abords de la gare par exemple. L'objectif est de :

- permettre aux foyers des classes populaires et moyennes, sans oublier les jeunes, d'accéder à la location ou à la propriété. Compte tenu de la rareté et de la cherté des logements, c'est de plus en plus difficile ;
- panser nos « cicatrices urbaines » – je pense évidemment aux friches de la gare – en créant des lieux adaptés aux usages d'aujourd'hui avec des espaces verts, des logements de qualité, des commerces et un hôtel ;
- « se rapprocher » des objectifs de la loi Solidarité et Renouvellement urbains (SRU) qui impose 25% de logements sociaux. « Se rapprocher » seulement, parce qu'il s'agit d'un chiffre inatteignable compte tenu du manque de foncier disponible à Houilles. Au cours de son dialogue avec l'État, le maire a présenté notre stratégie au sous-préfet Jehan-Éric Winckler : Houilles est déjà une commune très dense. Pas question de densifier outrageusement. Tous les logements collectifs proposés aux Ovillois seront construits en préservant l'identité de notre ville.

À commencer par son tissu pavillonnaire qui fait partie de l'ADN de Houilles...

Exactement ! Là aussi, il ne s'agit pas de tout figer, mais de poser un regard nouveau pour proposer des solutions évolutives. Le PLU va ainsi permettre aux propriétaires de transformer facilement leur maison en créant des extensions ou des surélévations, bref d'optimiser le « déjà là » pour ajouter, par exemple, un logement locatif destiné à un jeune couple, un étudiant ou une personne âgée. Preuve que la mixité ne doit pas seulement être vue sous l'angle de la construction de logements collectifs. Autre avantage : générer ainsi de la valeur permettra de financer les travaux de rénovation énergétique ou la transformation des maisons dont les occupants vieillissent mais souhaitent rester chez eux.

Quelles seront les nouvelles règles dans ces zones dites « UH » ?

Dans ces espaces, les constructions ne pourront dépasser 40% de la superficie du terrain. L'emprise au sol par construction isolée sera limitée à 200 m² et la hauteur de façade

« Maîtriser l'urbanisme n'est pas interdire les constructions. »
(Pierre Miquel)



ne pourra excéder 8 mètres.

Les implantations devront être faites en retrait de la rue dans une bande de 5 à 25 mètres, et non plus en fonction d'une délimitation aléatoire d'espace vert; ce qui est plus équitable. Au-delà de cette bande de constructibilité ne seront autorisées que les extensions modérées de l'existant, les constructions d'annexes et les piscines.

Le projet de PLU vient d'être arrêté par le Conseil municipal. Mais sommes-nous au bout de la procédure ?

Pas encore. Les études sont terminées et le projet de PLU a été mis dans la forme voulue par le Code de l'urbanisme. Restent maintenant trois étapes importantes :

- la phase administrative de consultation des personnes publiques associées (services de l'État, du département, de la Région);
- l'enquête publique (pendant 1 mois);
- le vote du nouveau PLU en fin d'année.

Pour consulter le projet de PLU arrêté, scannez le QR Code :



Avec les Ovillois

Vous en avez maintenant l'habitude, et c'est un engagement pris par le maire : chaque projet structurant donne lieu à une vaste concertation citoyenne pour écouter les préoccupations des Ovillois et recueillir leurs propositions.

La révision générale du PLU n'a pas fait exception à la règle. Il y a certes une obligation légale en la matière, mais la municipalité a voulu aller plus loin pour entendre celles et ceux qui ne s'expriment pas spontanément. Souvenez-vous, dans le cadre de la concertation en phase diagnostic :

- six ateliers ont été organisés avec les habitants de chaque quartier; ils ont réuni 250 personnes;
- la commission extra-communale du « temps long » s'est réunie pour que chaque membre puisse formuler ses propositions;
- une grande réunion publique a eu lieu à l'espace Ostermeyer pour présenter les résultats des ateliers et recueillir l'avis des quelque 150 personnes présentes;
- les élus du Conseil municipal des jeunes ont participé à une session de jeu

sur le thème de l'aménagement urbain. Par ailleurs, à l'occasion de l'élaboration du PADD, un forum public incluant une exposition a été organisé à l'hôtel de ville. Cette forme de concertation a été renouvelée lors de la présentation de la partie réglementaire du PLU : règlement, plan de zonage et orientations d'aménagement et de programmation. Enfin, deux permanences avec Pierre Miquel ont permis de recueillir les observations du public et de répondre aux questions en direct.

Le 6 février dernier, un forum participatif sur la révision du PLU.



AU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN

Objectif : 40 % d'économie d'énergie

Largement consacré à l'arrêt du Plan local d'urbanisme, le Conseil municipal du 25 juin a aussi été marqué par l'adhésion au programme ÉduRénov porté par la Banque des territoires. Cette décision votée par les élus s'inscrit :

- dans un contexte d'adaptation au changement climatique et de maîtrise des dépenses des fluides;
- dans le cadre de la rénovation et de l'extension de la maternelle Léon-Frapié qui disposera d'un accueil de loisirs de maternelle et de la rénovation et de la transformation de l'accueil de loisirs Jacques-Yves-Cousteau en une école élémentaire. Celle-ci bénéficiera d'un accueil de loisirs d'élémentaire pour répondre aux besoins de scolarisation importants au croisement des quartiers Les Belles-Vues, La Main-de-Fer et Le Réveil-Matin. Cette adhésion à ÉduRénov va permettre à la Ville d'accéder à des ressources techniques mutualisées sur les questions de la rénovation énergétique du bâti scolaire. Autre avantage : l'accès à des financements privilégiés de la Caisse des dépôts et consignations. L'objectif est de réaliser une économie d'énergie de 40% après la réalisation des travaux par rapport à la consommation antérieure.

Bien vivre et bien vieillir chez soi

Depuis 2000, la Ville est liée par une convention tripartite avec le Conseil départemental des Yvelines et une société de téléassistance pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Cette convention prenant fin le 30 juin, les élus ont décidé de la renouveler pour trois ans. « Le but est de continuer à améliorer leurs conditions de vie tout en luttant contre leur isolement grâce notamment à la mise en place d'entretiens téléphoniques réguliers avec des professionnels formés, y compris une assistance

psychologique. Ce service est apprécié de la population et complète les offres nécessaires à un maintien à domicile de qualité. La Ville assure la partie administrative. Les abonnés sont facturés directement par le prestataire », explique Céline Prim, adjointe déléguée à la Santé et aux Solidarités.

L'intégration par le sport

La Ville porte une politique d'inclusion dynamique, notamment dans le sport. Les Journées paralympiques, organisées par les membres du Conseil municipal des jeunes, les Journées parasclo'lympiques, en partenariat avec le département des Yvelines, et la Semaine de sensibilisation au handicap témoignent de cet engagement. Preuve supplémentaire, lors du Conseil municipal du 2 avril dernier, elle a décidé de soutenir financièrement le pro-



jet d'« intégration des enfants en situation de handicap » porté par le Houilles Athletic Club (HAC). Compte tenu de la mobilisation beaucoup plus importante que celle initialement prévue par les membres de l'association, le HAC a sollicité un soutien financier complémentaire que la Ville va lui accorder à hauteur de 5000€. Approuvée par les élus, cette décision permettra au club d'accueillir dans les meilleures conditions tous les Ovillois souhaitant intégrer le projet.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE 9 JUIN

Quels résultats à Houilles ?

Le 9 juin, les Français ont été appelés aux urnes pour élire les 81 députés qui siégeront au Parlement européen pour cinq ans. À Houilles, la participation s'est élevée à 56,24%. C'est la liste conduite par Raphaël Glucksmann (Union à gauche) qui est arrivée en tête en totalisant 18,22% des voix, juste devant celle de Valérie

Hayer (Ensemble) avec 18,18%. Suivent Jordan Bardella (Rassemblement national) avec (17,45%), Manon Aubry (La France insoumise) avec 14,31% et Marie Toussaint (Les Écologistes) avec 9,12%. Pour retrouver l'intégralité des résultats, scannez le QR Code ci-contre.



LES 24 ET 25 AOÛT

Houilles fête le 80^e anniversaire de sa libération !

« **E**nfin ! L'émotion, l'allégresse m'envahit : libération. [...] Mon cœur se gonfle et, résumant le passé et l'avenir, un cri monte en moi : Vive la France ! » : ce 25 août 1944, Louis Labatille, alors maire de Houilles, a du mal à trouver ses mots lorsque sa ville est enfin libérée par les Forces françaises de l'Intérieur ! Mais pour que ce jour de liesse, dont la ville va fêter le 80^e anniversaire (*lire par ailleurs*), arrive enfin et que l'Allemagne nazie capitule le 8 mai 1945, il a fallu beaucoup de sacrifices. Celui des soldats bien sûr, mais aussi des hommes et des femmes de la Résistance.

« Développer le devoir de mémoire »

C'est pour qu'on ne les oublie pas qu'Alain Moyon, ancien élu délégué aux Anciens Combattants et aujourd'hui à la retraite, effectue depuis plusieurs mois un important travail de collecte d'informations. L'homme en est persuadé : « *Développer le devoir de mémoire en entretenant le souvenir, c'est construire l'avenir.* »

Ses recherches, qui donneront naissance à une exposition en forme d'hommage visible à l'hôtel de ville les 24 et 25 août prochains (*lire par ailleurs*), l'ont notamment amené sur les traces de Pierre Lamandé, un résistant oivillois qui a donné son nom à une rue de la ville et dont la fille et la petite-fille habitent encore Houilles.

Mort en martyr au mont Valérien, où il fut fusillé le 6 octobre 1943*, Pierre Lamandé fait partie des « grands noms » oivillois de la Résistance aux côtés des Pierre-Marie Le Frapper, Jean Détraves ou encore Robert Hildebrandt qui ont donné leur vie pour leur combat contre les nazis et leur idéal (*lire par ailleurs*).

Dans les rangs des Francs-tireurs partisans

Ingénieur agronome, marié en novembre 1939, à Houilles, et vivant au 2, rue du Maréchal-Pétain (débaptisée en 1944), Pierre Lamandé fut très actif dans les rangs des FTP (Francs-tireurs partisans) comme lieutenant-colonel. Connu sous le pseudonyme « Rias », il a été l'auteur et/ou l'organisateur de plusieurs actions contre les Allemands, comme le 21 mai 1943 lorsqu'il détruisit à l'explosif des vedettes des chantiers navals franco-belges à Villeneuve-la-Garenne ou le 5 juin de la même année lorsqu'il tira contre un gradé allemand dans une rue de Paris.

Responsable de plusieurs secteurs des FTP, il comptait plusieurs domiciles clandestins, qui furent perquisitionnés après son arrestation par les inspecteurs de renseignements généraux le 3 juillet 1943, où furent découverts des armes et divers matériels. Au 6, rue Rolleboise (Paris), par exemple, deux pistolets automatiques, un lot de cartouches, huit cônes d'explosif, un détonateur et le matériel nécessaire à la fabrication de fausses pièces d'identité furent ainsi saisis.

Condamné à mort le 1^{er} octobre 1943 par un tribunal militaire allemand, incarcéré à Fresnes, Pierre Lamandé fut envoyé au mont Valérien, le 6 octobre, pour être fusillé.



—
Pierre
Lamandé.



Deux lettres bouleversantes

Ce même jour, il trouva la force de rédiger deux lettres bouleversantes à son épouse, Colette, et ses trois enfants, Anne-Marie, François et Jean. Extraits :

• « *Ma chère petite femme, je viens d'apprendre que je serai fusillé aujourd'hui à 4 heures. Je ne te demande pas d'être courageuse, je sais que tu l'es. Mais je te demande d'être fière de ton mari, car il meurt parce qu'il a voulu que la France soit libre et heureuse, et que volontairement il a donné sa vie pour défendre son idéal. Je sais que la lutte que nous avons entreprise ne sera pas abandonnée et que bientôt la victoire viendra couronner notre sacrifice.* »

• « *Mes chers petits enfants, sachez que donner sa vie pour son pays n'est pas seulement un sacrifice, mais qu'il est aussi la meilleure preuve de l'espoir que notre pays sera un jour parfaitement libre et heureux [...]. Courage, mes chers petits, votre papa vous embrasse bien fort et vous souhaite la vie heureuse et libre qu'il a voulu vous donner.* »

* Source : Le Maitron, Dictionnaire biographique des fusillés, guillotins, exécutés, massacrés, 1940-1944, Jean-Pierre Besse, Daniel Grason et Claude Pennetier.

—
Défilé des Forces
françaises de
l'Intérieur dans les
rues de Houilles
le jour de sa
libération.

Des noms à garder en mémoire

• **Louis-Antoine Guillaume Détraves** : maire de Houilles en 1930. Révoqué par Vichy en 1941. Arrêté par la Gestapo en 1943. Camp de Compiègne puis Auschwitz et Buchenwald. Réélu maire de 1944 à 1945. Conseiller municipal de 1945 à 1949. Député de Seine-et-Oise de 1945 à 1946.

• **Jean-Charles Détraves** : fils de Louis-Antoine Guillaume. Mobilisé en 1939, lieutenant. Entre dans la Résistance. Arrêté par la Gestapo en 1944. Camps de Compiègne puis de Buchenwald et de Gandersheim. Meurt d'épuisement le 21 avril 1945.

• **Victorien Chausse** : membre du comité directeur du réseau Résistance. Agent secret du général Montgomery, arrêté à Houilles en 1943. Interné à Fresnes puis déporté à Auschwitz, Buchenwald et Flossenburg. Rapatrié en 1945. Décédé à Houilles en 1983.

• **Robert Hildebrandt** : né en Allemagne en 1912. Blessé au cours de la révolution de 1920. Réfugié à Houilles, entre dans la Résistance et commande le détachement FTP Jean Baillet. Arrêté par la police française en 1943. Interné à Fresnes, condamné à mort par un tribunal militaire allemand en 1944. Fusillé la même année.

• **Pierre Lamandé** : fusillé en 1943 au mont Valérien. La rue où il habitait porte désormais son nom.

• **Pierre-Marie Le Frapper** : FFI tué à Houilles en 1944, boulevard Jean-Jaurès. Une stèle rappelle sa mémoire à l'endroit où il est tombé.

• **Georges Maliard** : s'engage dans la Résistance fin 1940. Lieutenant dans le groupe Ceux de la Libération. Arrêté en 1942. Fusillé en 1943 au mont Valérien.

• **André Mauprime** : combattant de 1914-1918. Conseiller municipal de Houilles de 1935 à 1941. Résistant dans le groupe Valmy. Président du comité de la Libération en 1944. Adjoint au maire de 1944 à 1945. Conseiller municipal de 1953 à 1959. Décédé à Houilles en 1966.

• **Lucien Waterlot** : docteur en médecine. Lieutenant médecin de réserve. Responsable de l'organisation du service de santé FFI de Houilles - Carrières-sur-Seine. Créateur de l'hôpital complémentaire FFI Velter à Houilles (actuel collègue Maupassant). A soigné les FFI et les prisonniers allemands. Élu municipal de 1944 à 1945 puis de 1947 à 1970. Maire de 1953 à 1959. Décédé à Houilles en 1970.

• **Nicolas Chrispeels, Pierre Clavillier, Pierre Déjardins, Robert Collé, Francis Julliard, Joseph Douard, René-Victor-Louis Guérin, Robert Delage, Henri Sainty, Charles Thiré...** : morts pour la France.

Un week-end de fête les 24 et 25 août

Pour célébrer le 80^e anniversaire de la libération de Houilles, le 25 août 1944, la municipalité organise, les 24 et 25 août, un week-end de fête qui permettra aux habitants et aux visiteurs de plonger dans l'Histoire. L'événement s'annonce en effet comme une véritable immersion dans le passé, avec des reconstitutions historiques, une exposition, un cinéma en plein air le samedi soir et une cérémonie patriotique émouvante le dimanche matin. La célébration se terminera en musique avec les D-Day Ladies, qui feront revivre le célèbre groupe des Andrews Sisters. Venez nombreux célébrer cet anniversaire emblématique ! Pour retrouver le programme actualisé, scannez le QR Code ci-contre :



Une exposition à l'hôtel de ville

À l'occasion du 80^e anniversaire de la libération de Houilles, la Ville vous invite à un voyage dans le temps à travers une exposition visible dans le hall de l'école Toussaint-Guesde les 24 et 25 août. Richement documentée avec des photos et des affiches d'époque, grâce aux recherches d'Alain Moyon, ancien élu délégué aux Anciens Combattants, ainsi qu'au travail de Fabien Ripari, chef du service Événementiel, et de Marie Cipollone, étudiante en Master 2. Elle abordera plusieurs thèmes comme la vie à Houilles sous l'Occupation et les résistants oivillois morts pour la France. Un livret « Hommage aux Oivillois qui ont donné leur vie au service de la France » sera consultable en ligne et disponible dans une version papier à la mairie.

Fabien Ripari (à gauche) et Alain Moyon.



MOBILITÉS DURABLES

Après les trottinettes et les vélos électriques, des voitures en libre-service !



—
Deux véhicules en autopartage seront disponibles à Houilles en septembre prochain.

Souvenez-vous, fin 2023, l'Agglo avait lancé un appel à manifestation d'intérêt afin de déployer son service d'autopartage (location de véhicules en libre-service) sur le territoire, à titre expérimental. Le 23 mai dernier, les conseillers communautaires ont voté à l'unanimité ce dispositif et ont retenu Getaround pour le mettre en œuvre. Son lancement est prévu en septembre à Houilles et dans 15 autres communes. Objectif : faciliter les déplacements tout en réduisant le nombre de véhicules dans les foyers.

« Selon une étude de l'Ademe sur l'impact de l'autopartage sur les pratiques de mobilité et la motorisation [2022], l'autopartage contribue à réduire le nombre de voitures dans les rues et les émissions de gaz à effet de serre puisque le secteur automobile en est le principal émetteur. Une voiture en autopartage remplace en effet cinq à huit voitures personnelles, supprime entre 10 000 et 19 000 kilomètres par an parcourus en voiture individuelle

et libère jusqu'à trois places de stationnement sur voirie. Combiné aux autres modes alternatifs à la voiture individuelle – marche, vélo, transports en commun, covoiturage –, ce service peut ainsi accompagner la décongestion de notre réseau routier », soulignent Laurence Bernard, vice-présidente de l'Agglo chargée des Transports ouest, et Jean-Roger Davin, vice-président chargé des Transports est.

Deux stations à Houilles

Deux emplacements ont été retenus pour les futures stations :

- près de la gare à l'angle de la rue du 4-Septembre et de la rue Gambetta : zone dense à proximité de la gare, des lignes de bus, du Tonkin et d'une partie du Réveil-Matin ;
- place Schœlcher à proximité du centre-ville, des Pierrats et des Blanches.

Ils seront matérialisés par un marquage au sol et un mât indiquant l'interdiction de stationner. Les véhicules de cinq places

(Clio 5, Citroën C3 ou Peugeot 208) seront identifiables grâce au logo de l'opérateur. Cette expérimentation ne coûte rien aux communes et à l'Agglo, à l'exception des frais de marquage réglementaires pour délimiter les places de stationnement. Dans les villes participant à l'expérimentation, l'abonnement ne sera pas nécessaire et l'utilisateur devra avoir le permis depuis au moins deux ans. Il devra s'inscrire pour une durée et une destination de son choix. Le service sera utilisable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. « À Houilles, les deux véhicules seront thermiques, pour une mise en place rapide après l'été. L'Agglo, en collaboration avec les communes participantes, évaluera les résultats de cette expérimentation pour décider de sa pérennisation, ce qui permettra d'étudier la mise en place de véhicules électriques, grâce à des places de stationnement équipées de borne de recharge », ajoute Christophe Haudrechy, adjoint au maire délégué à l'Environnement, à la Transition écologique, aux Mobilités et à la Démocratie participative.

Comment ça marche ?

Utiliser une voiture en autopartage se fera en quatre étapes :

- Inscription sur www.getaround.com ou sur l'appli du même nom (téléchargeable sur Apple Store et Google Play) puis réservation.
- État des lieux et déverrouillage à l'aide d'un smartphone (les clés se trouvent à l'intérieur).
- C'est parti ! Pour une heure, un jour, un week-end ou plus... (le trajet est entièrement assuré).
- Restitution du véhicule au même endroit et verrouillage avec un smartphone (les clés doivent être laissées dans la voiture).

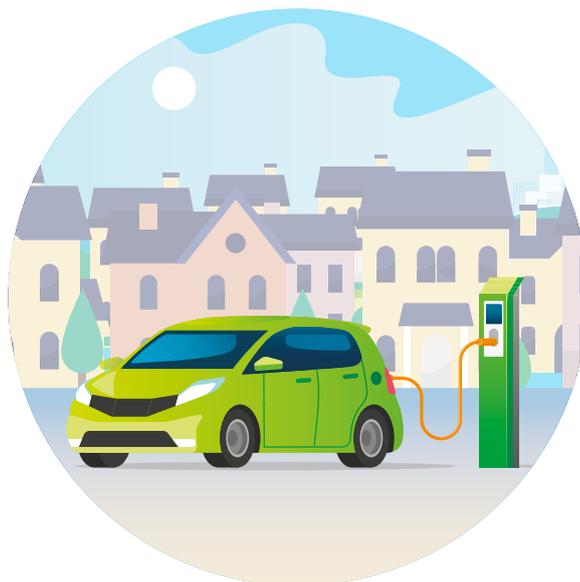
Pour plus d'informations et poser vos questions : fr.getaround.com/help#drives

Cinq bornes de recharge supplémentaires

Même si 11 ans nous séparent encore de 2035, date de la fin des ventes de véhicules thermiques dans l'Union européenne, la transition vers les voitures électriques a déjà commencé et leur nombre augmente.

Pour accompagner cet essor, la Ville a décidé d'accélérer le déploiement des bornes de recharge en partenariat avec le SEY (Syndicat d'énergie des Yvelines) qui finance ces installations et se charge des travaux. Cinq bornes doubles (1 borne = 2 places) vont s'ajouter aux cinq existantes. Deux ont déjà été aménagées et le raccordement au réseau électrique sera effectué dans les jours qui viennent : boulevard Jean-Jaurès devant le Ginkgo et rue Hoche devant le commissariat. Trois autres seront créées d'ici à la fin de l'année sur

le parking du stade Mangana (anciennement Ostermeyer), sur le boulevard Barbusse en face du magasin Picard et rue Kennedy au niveau de l'arrêt de bus du même nom. « Jusqu'à présent, les bornes étaient surtout concentrées dans le centre-ville. L'objectif du déploiement actuel et des installations à venir est d'améliorer le maillage du territoire communal dans les zones denses et à proximité des lieux très fréquentés », indique Christophe Haudrechy, adjoint à l'Environnement, à la Transition écologique, aux Mobilités et à la Démocratie participative.



Le succès des vélos et des trottinettes électriques

Engagée en faveur des circulations douces et de la transition écologique, Houilles expérimente aussi, depuis septembre 2022, le déploiement de vélos et de trottinettes électriques TIER* en libre-service, en partenariat avec

la communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine. Le succès a été immédiat. Et les chiffres ont vite montré que beaucoup d'Ovillois étaient séduits. Même constat aujourd'hui avec plus de 300 trajets par jour qui sont effectués avec un vélo (60%) ou une trottinette (40%) TIER en libre-service par des usagers, souvent jeunes, qui gagnent ainsi en autonomie pour leurs petits déplacements du quotidien.

N'oubliez pas que, lorsqu'un engin TIER est abandonné sur la voie publique en dehors des zones de stationnement délimitées par un marquage vert au sol, vous pouvez le signaler en envoyant un courriel à casgbs@tier.app en précisant l'adresse concernée.

* TIER vient d'annoncer qu'il fusionnait avec Dott pour « former le champion européen de la micro-mobilité partagée ».



HOUILLES PLAGE DU 6 JUILLET AU 18 AOÛT

JO'villois 24, une olympiade festive le 7 juillet !

Houilles Plage, c'est parti! Le coup d'envoi de cette tradition estivale à laquelle la Ville est très attachée a été donné le 6 juillet par Julien Chambon dans le parc Charles-de-Gaulle. Pendant toutes les vacances, un large éventail d'activités gratuites va être proposé aux jeunes Ovillois. À cette occasion et pour célébrer les J.O. de Paris, qui auront lieu du 26 juillet au 11 août, l'Office municipal des sports (OMS) et la Ville organisent le 7 juillet, dans le parc Charles-de-Gaulle, de 9h30 à 17h30, les JO'villois 24! « Par équipes de cinq, les participants seront invités à accomplir une vingtaine d'ateliers surprenants et drôles, nécessitant adresse et audace, mais accessibles dès 10 ans », expliquent Régis Michelet et Ludovic Trézières. Pour les coprésidents de l'OMS depuis juin 2022, « JO'villois 24 est l'occasion de renforcer le "faire ensemble", l'envie de se dépasser et de partager dans l'espace communal. Les équipes qui seront face à face comp-

teront des femmes et des hommes de plus de dix ans, d'un même club, d'un même quartier, d'une même entreprise. Chaque équipe devra être identifiable par un nom et une couleur qu'elle arborera. Un chef d'équipe d'au moins 16 ans en sera le coordinateur dans les épreuves organisées par les clubs ovillois engagés. Les participants devront venir avec un pique-nique, une gourde et une tenue sportive non fragile. Fruits et boissons le midi seront offerts par l'OMS. Attention, l'inscription en ligne est obligatoire et seules les 40 premières équipes seront retenues. Scannez le QR Code ci-contre et en route pour vivre vos JO'villois 24! »



Bien évidemment, Houilles Plage, c'est aussi une multitude d'autres rendez-vous! L'intégralité du programme est consultable en scannant le QR Code ci-contre :



Houilles Club 2024 : les J.O. tous les jours sur grand écran !

Déjà labellisée Terre de Jeux 2024, Houilles a aussi été désignée par Paris 2024 et le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques pour faire partie des 180 Clubs 2024. Grâce à un grand écran installé sous un barnum dans le parc Charles-de-Gaulle au sein de Houilles Plage, vous pourrez vivre cet été au rythme des exploits des athlètes olympiques et paralympiques, vibrer entre supporteurs et participer à des animations sportives et culturelles. De 10h à 20h, suivez les plus grands exploits des athlètes du monde entier avec la diffusion en direct des épreuves olympiques et paralympiques et des cérémonies! De nombreuses animations accompagneront ces retransmissions. Ainsi, les Phryges, mascottes des J.O., seront présentes le samedi 3 août, de 10h à 12h! Venez nombreux.

ÉTÉ CULTUREL

Des rendez-vous jusqu'au 22 septembre

Commencée le 21 juin avec la Fête de la musique, l'Été culturel vous propose de nombreux spectacles qui vous emmèneront bien au-delà des vacances estivales. Sont ainsi prévus :

- Le Gros Tube, une fanfare funk. Ce groupe ne rate jamais une occasion d'enflammer les scènes, les cafés, les rues et les festivals là où il passe, faisant bouger même les plus timides! Autour d'un chanteur et flûtiste, cette fanfare, au groove survolté, entraîne le public dans des compositions originales brassant le fun, le jazz, le funk, le rock, le hip-hop,

le reggae et l'afrobeat.

Vendredi 19 juillet, à 19h, place des Arts. Tout public, gratuit.

- Une séance de cinéma en plein air avec la projection du film familial *Le Livre de la jungle* (2016) et non *Le Roi lion* comme prévu initialement. *Samedi 31 août, à partir de 19h30 (film à 21h), dans le parc Charles-de-Gaulle.*
- Des visites patrimoniales dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Marianne Autain, guide conférencière, diplômée de l'École du Louvre, embarquera le public dans une déambulation au cours de laquelle

elle dévoilera le passé historique de la ville et attirera l'attention sur les curiosités architecturales cachées aux coins des rues. En partenariat avec l'association Arts et Histoire. *Dimanche 22 septembre, de 10h30 à 12h et de 14h30 à 16h. Départ devant la mairie. Tout public, gratuit, réservation conseillée auprès de La Graineterie au 0130863234.*

Pour retrouver le programme complet de l'Été culturel, scannez le QR Code ci-contre :



FÊTE NATIONALE LE 13 JUILLET

Des animations, des concerts et un show pyrotechnique !

C'est l'un des rendez-vous incontournables de l'été : samedi 13 juillet, pour célébrer la fête nationale, la Ville vous donne rendez-vous dans le parc Charles-de-Gaulle, à partir de 17 h, pour une grande soirée de fête.

Des animations dès 17 h

Les festivités débuteront dès 17 h avec des animations familiales proposées par l'amicale des sapeurs-pompiers de Houilles, la marine nationale et la Protection civile de Houilles (jusqu'à 21 h). Nouveauté 2024 : une exposition de voitures françaises de

collection vous fera (re)découvrir l'histoire automobile du pays.

Ambiance garantie

De 20 h à 23 h, vous plongerez dans l'ambiance festive avec une soirée musicale en plein air. Des artistes locaux et nationaux enflammeront la scène avec des performances live, vous invitant à danser et à vous divertir. Au programme :

- Clara Selesko, chanteuse ovoilloise, qui fera sa première scène avec des reprises internationales (*lire p. 19*).
- Sandy Smoke, qui propose un savant mélange de groove, hip-hop et rock. Le groupe s'est spécialisé dans l'écriture de mash-ups : le mélange de titres populaires transformés, réarrangés et réinterprétés.

Une explosion de couleurs à 23 h !

Le feu d'artifice, moment que beaucoup d'entre vous attendent, aura lieu à partir de 23 h avec un show pyrotechnique sur le thème des Jeux olympiques. Dernier rendez-vous prévu mais non le moindre, une soirée « électrisante » avec DJ Nicodemus qui sera aux platines jusqu'à 1 h 30 du matin pour continuer à danser et profiter de ce moment de fête.

Espace restauration et buvette

Pour que tout le monde puisse se désaltérer et se restaurer, des food trucks seront présents. Un bar à vins et un bar à bières seront également sur place ; tout comme un stand pour des plaisirs 100 % sucrés.



L'ESTIVAL REVIENT À HOUILLES

Le 28 septembre et le 6 octobre

Bonne nouvelle pour les fans de musique : l'Estival aura lieu du 20 septembre au 6 octobre, à Poissy, Achères, au Pecq... Mais ce festival, qui défend l'émergence des jeunes talents de la chanson et de la francophonie, s'arrêtera aussi deux fois à Houilles :

- Samedi 28 septembre, à 20 h 30, salle Cassin, avec Alexis HK

& Benoît Doremus et Halynka en première partie.

Billets en vente dans les réseaux Fnac, fnac.com et sur Digitick.

- Dimanche 6 octobre, à 12 h 30, place Michelet dans le cadre de la grande braderie de Houilles (gratuit).

Au programme : Cubbe et Alex Saint Criq.



LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE-TIGRE

Des pièges pour éviter sa prolifération



Le moustique-tigre est désormais présent et actif dans tous les départements d'Île-de-France. Face au danger qu'il représente pour la santé (cet insecte peut transmettre certaines maladies lorsqu'elles sont présentes sur le territoire : dengue, chikungunya...), supprimer les eaux stagnantes est devenu un impératif. Pour aller plus loin dans sa lutte, la Ville a décidé de piéger ce parasite. Première solution choisie : une borne anti-moustiques qui va être expérimentée place du 14-Juillet à la fin du mois de juillet.

Aucune toxicité pour l'environnement

Elle est fabriquée par Qista, une société française qui assure diminuer les nuisances liées aux moustiques jusqu'à 88%. Son secret? Reproduire la respiration humaine et l'odeur corporelle puis capturer le moustique par aspiration. La borne agit en somme comme un leurre aux yeux du moustique femelle qu'elle intercepte avant qu'elle ne pique pour fournir des protéines à ses œufs. « La sélectivité de l'appareil permet, en capturant les femelles uniquement, de laisser le mâle jouer son rôle essentiel dans l'écosystème et la chaîne alimentaire. Elle est efficace dans un rayon de 30 à 60 mètres et ne représente aucune nuisance ou toxicité

pour l'environnement », précise Céline Prim, adjointe déléguée à la Santé et aux Solidarités. « Autre information importante : les mâles et les autres espèces d'insectes non hématophages [abeilles, papillons, coccinelles...] ne sont pas attirés par la borne. Géolocalisable, elle est capable, grâce à son capteur optique, de compter le nombre de moustiques capturés. Elle agit donc aussi comme un outil de prévention qui peut aider les autorités compétentes à identifier les zones où la pression exercée par les moustiques est la plus importante et à cibler leurs actions. L'installation d'autres bornes comparables ailleurs en ville dépendra des résultats de cette première expérience. »

Vous aussi, piègez les moustiques !

Deuxième solution retenue par la Ville pour lutter efficacement contre la prolifération du moustique-tigre : faciliter l'acquisition de pièges par les Ovillois. Pour ce faire, elle a commandé à la société Biogents, quelque 150 exemplaires de son modèle BG-Mosquitaire. Même s'il capture tous les moustiques, ce piège a été spécialement conçu pour le moustique-tigre. Comme la borne qui va être installée place du 14-Juillet, il est respectueux de l'environnement. Pour attirer les moustiques,

le piège utilise une combinaison brevetée de signaux visuels et libère, entre autres, un imitateur d'odeur de peau humaine. Dans une zone de 5 à 10 mètres autour du piège, les moustiques sont attirés par ces stimuli dans un sac de capture où ils se déshydratent et meurent rapidement. « Bien sûr, vous pouvez aussi fabriquer vous-même votre propre piège à moustiques. De multiples tutoriels sont consultables sur le Net. Même s'il n'existe pas encore de solution miracle, limiter la prolifération du moustique-tigre est possible à condition que chacun participe, souligne Céline Prim. Enfin, n'oubliez pas que lutter efficacement contre le moustique-tigre, c'est aussi supprimer les eaux stagnantes [dans les coupelles sous les pots de fleurs et dans les vases par exemple] où il pond ses œufs. »

Pour vous procurer un piège (150 €), contactez le service État-civil au 0130863232.

Pour signaler la présence du moustique-tigre : signalement-moustique.anses.fr

—
Une borne anti-moustiques va être expérimentée place du 14-Juillet.



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT

Un diagnostic technique global avec l'aide de l'Agglo

C'est une subvention qui a été mise en place à titre expérimental par la communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine pour les copropriétés du territoire, mais vous n'en n'avez peut-être pas connaissance : pour inciter les copropriétaires à améliorer la performance énergétique de leur habitat, l'Agglo les aide à financer leur diagnostic technique global (DTG). Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024 pour une durée d'un an, cette aide financière est octroyée sous conditions. Mode d'emploi.

La première pierre d'un projet de rénovation

Avec 50% des habitants du territoire résidant en copropriétés, dont la moitié ont été construites avant 1974 (date de la première réglementation thermique), la rénovation énergétique de l'habitat collectif est aujourd'hui une priorité pour l'Agglo, d'autant plus face aux enjeux liés à la transition écologique. D'où son aide

financière pour que chaque copropriétaire puisse réaliser un diagnostic technique global de son logement. « Le DTG va leur permettre d'obtenir un audit énergétique et un plan pluriannuel de travaux, qui seront d'ailleurs bientôt obligatoires, et donc de poser la première pierre d'un futur projet de rénovation globale de leur copropriété », explique Julien Chambon, vice-président de l'Agglo chargé de l'Habitat.

Comment bénéficier de cette aide ?

Le représentant légal du Syndicat des copropriétaires (construction achevée avant 1975) doit déposer sa demande d'aide auprès du guichet France Rénov' du territoire, via l'association Énergies solidaires. Les dossiers respectant les conditions d'éligibilité (voir le règlement) feront ensuite l'objet d'une décision d'attribution d'aide de la CASGBS. Attention, les dossiers doivent être dépo-

sés avant le 16 novembre 2024. À noter : la subvention ne concerne qu'un nombre limité de dossiers, dans la limite de l'enveloppe de 50 000 € allouée à cette expérimentation. La priorité sera donnée selon l'ordre de réception des demandes. Ne tardez donc pas. La subvention de l'Agglo est de 50% de la dépense hors taxes éligible, plafonnée à 5 000 € par copropriété, dans la limite des coûts réels hors taxes de la prestation. Elle est cumulable avec d'autres aides publiques, dans la limite des 100% de la dépense hors taxes.

Contact : 0139 70 23 06
(association Énergies solidaires).



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Une fois par semaine pour les pavillons

C'est un changement que L'Ovillois Mag' vous a déjà annoncé : à partir du 30 septembre, la collecte des ordures ménagères (bacs marron ou gris) sera effectuée une fois par semaine, au lieu de deux, pour les pavillons. « Réduire ainsi sa fréquence et sa durée, c'est aussi réduire le parcours des camions de collecte. D'où un impact carbone et un coût moindres », comme l'ont expliqué, le 29 mai, à l'hôtel de ville, Christophe Haudrechy (adjoint délégué à l'Environnement, à la Transition écologique, aux Mobilités et à la Démocratie participative) et la responsable

du Pôle opérationnel déchets de la CASGBS (qui gère la collecte et le traitement des déchets dans toute l'Agglo) aux Ovillois membres de la commission extra-municipale du temps long et des Conseils de quartier. L'Ovillois Mag' y reviendra en septembre.

Pour accompagner ce changement, l'Agglo a organisé les 22 et 29 juin, en plus de ses sessions habituelles, des formations au compostage réservées aux Ovillois. Saviez-vous qu'il s'agit d'une pratique qui permet de réduire de 30 à 40% le volume de vos ordures ménagères ?

Interruption de la collecte des déchets verts

Comme chaque année, la collecte des déchets végétaux s'interrompt deux semaines pendant l'été. La dernière aura lieu le lundi 29 juillet. Elle reprendra le lundi 19 août. Pendant l'interruption, pensez à la déchetterie du Sitru (2, rue de l'Union, à Carrières-sur-Seine), qui est ouverte du lundi au vendredi, de 10 h à 19 h (de 9 h à 19 h le samedi et le dimanche).



Photos © Gervais Del'Herma



Fête du Portugal le 15 juin : « Obrigado a todos! »*

La Fête des voisins l'avait montré le 28 mai : ce ne sont pas quelques gouttes de pluie qui peuvent forcer les Ovillois à rester chez eux ! Le 15 juin, à l'occasion des 50 ans de la révolution des œillets, la fête du Portugal l'a prouvé à son tour. Les compteurs se sont affolés toute la journée et plus de 26 500 passages, dont 8 500 pour la seule soirée musicale avec plusieurs DJ, ont été enregistrés ! Couplée à la traditionnelle opération de piétonnisation du centre-ville qui permet de soutenir les commerçants ovillois, cette journée festive a aussi été marquée par la présence du Comité de jumelage, d'élués de Celorico de Basto, notre ville jumelée portugaise, par des danses folkloriques, des déambulations et des animations.

* Merci à tous !





Houilles aime toutes les musiques

Occasion de mettre en avant la diversité du paysage musical en mêlant amateurs et professionnels, la Fête de la musique a fait cette année encore la part belle à la scène locale et aux groupes sélectionnés qui ont pu se produire dans le kiosque du parc Charles-de-Gaulle. La soirée a également été marquée par les prestations de La Ganga Calé, entre cumbia, funk, salsa et ska.



Photos : Giovanni Del Brenna



Fête des voisins : la chaleur et la convivialité malgré la pluie

Le 28 mai, la météo automnale n'a pas découragé les Ovillois qui souhaitent célébrer la Fête des voisins! Malgré les nombreuses averses et les températures fraîches, ce ne sont pas moins de 80 points de fête qui ont été prévus dans toute la ville comme ont pu s'en rendre compte Julien Chambon (sur notre photo rue des Boers) et ses élus.





Inauguration du stade Manuel-Mangana : en hommage à un bénévole dévoué

Impliqué dans la vie associative de Houilles pendant une quarantaine d'années, Manuel Mangana, décédé le 28 janvier 2021, était le président fondateur de la section football des SOH. Afin de rendre hommage à ce bénévole dévoué, le Conseil municipal a décidé de renommer le stade Micheline-Ostermeyer en lui donnant le nom de Manuel Mangana. Ce moment émouvant a eu lieu le 23 juin en présence de Julien Chambon, de plusieurs élus, dont Hadji Sekkai, adjoint chargé des Sports, de la Cohésion sociale et de l'Entrepreneuriat, de l'épouse de Manuel Mangana et de plusieurs membres de sa famille. Tout en rappelant que « le stade disposait désormais d'une pelouse synthétique de dernière génération et d'une tribune », le maire a salué « l'engagement sans faille de Manuel Mangana, sa générosité et sa capacité à créer du lien ». Il a aussi indiqué que « le gymnase Ostermeyer, baptisé ainsi en hommage à Micheline Ostermeyer, pianiste virtuose et icône du sport français triple médaillée aux J.O. de Londres en 1948, conserve son nom actuel ».

Artisans d'art : le savoir-faire ovilleois à l'honneur !

Le 13 mai, à Bondy, quatre professionnels ovilleois ont reçu le label « Artisan du tourisme des Yvelines », une distinction d'excellence artisanale qui vise à promouvoir et à identifier auprès du grand public les professionnels des métiers d'art et des métiers de bouche qui participent à la richesse culturelle, patrimoniale et économique du territoire. Organisée par la chambre des métiers et de l'artisanat d'Île-de-France et le Département, la cérémonie a mis à l'honneur :

- Vanessa Imhoff, tapisserie et abat-jour; Be Cosy (44, rue Desaix);
- Fanny Fichera (notre photo avec Pierre Bédier, président du Conseil départemental), artisan verrier; Silice (1, rue de l'Église);
- Agnès Darmon, opticien lunetier; A comme Agnès (136, rue de Chanzy);
- JPP Céramique, céramiste (87, rue de Stalingrad).



Judo : bravo à Alexis !

C'est exceptionnel. Alexis, judoka qui a revêtu son premier kimono avec le Gant d'or à l'âge de 4 ans! vient de remporter l'open de Madrid chez les seniors dans la catégorie des moins de 66 kg. Cadet, il avait intégré le pôle espoirs de Rouen avant de rejoindre l'Insep puis le PSG judo. Le Gant d'or, son club formateur, et Bruno Renard, son professeur, sont fiers de lui et assurés qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

Les correspondants défense au Sénat

Créés en 2001 par le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, les correspondants défense sont chargés de développer le lien nation-armées et de promouvoir l'esprit de défense auprès des habitants. À Houilles, c'est à Joël Bordes, par ailleurs conseiller municipal délégué aux Cérémonies patriotiques et à la Réserve citoyenne, qu'appartient cette mission. Le 21 mai, répondant à l'invitation de Bruno Gagnaire, délégué militaire départemental adjoint, et de Marta de Cidrac, sénatrice, il s'est rendu au palais du Luxembourg pour participer à une réunion des correspondants défense de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye.

Trois temps forts ont marqué ce rendez-vous :

- le rappel de l'importance des missions du correspondant défense auprès des citoyens;
- la présentation du rôle de la délégation militaire départementale auprès du préfet durant la période qui précède les J.O. de Paris;
- une conférence sur « le lien nation-armées » et « la résilience ».



Commémoration de l'appel du 18 juin 1940 : en hommage au général de Gaulle

Quelques jours après les célébrations du 80^e anniversaire du débarquement sur les plages de Normandie, la commémoration de l'appel du 18 juin 1940 a attiré de nombreux Ovillois devant le monument aux morts dans le parc Charles-de-Gaulle. Julien Chambon et Marie Lebec, ministre chargée des Relations avec le Parlement, des représentants des associations d'anciens combattants et des jeunes du collège Lamartine ont rendu hommage au général de Gaulle, chef de la France libre, qui refusa la défaite et appela à poursuivre le combat contre l'ennemi.





Crèche Les Bruyères : de nouveaux espaces extérieurs

Le 11 juin, Julien Chambon a inauguré les nouveaux espaces extérieurs de la crèche Les Bruyères. Ce moment convivial a eu lieu en présence de Sandrine Martinho, adjointe déléguée à la Petite Enfance, de l'équipe de la crèche, de plusieurs parents et d'autres directrices de crèches municipales.

Dites-le avec des fleurs

Le 6 juin, à l'entrée du parc Charles-de-Gaulle (côté mairie et CCAS), le service Espaces verts a planté des végétaux pour créer un magnifique parterre de fleurs illustrant le cygne de l'écusson de Chesham, notre ville jumelée anglaise. En retour, celle-ci finalise un parterre reprenant le cygne, le faucon et la rose de manière simplifiée. À Friedrichsdorf, en Allemagne, une plaque reproduisant les écussons de chacune de ses villes jumelées a été entourée de fleurs. Ce projet, né de la collaboration entre les Comités de jumelage, vise à renforcer les liens entre Houilles, Chesham et Friedrichsdorf.



Kader Ainseba : du talent et des idées !

L'Ovillois Mag' vous l'avait annoncé dans son dernier numéro : Kader Ainseba a remporté la médaille d'argent au concours Lépine pour sa règle antidérapante. Le 7 juin, il a été reçu à l'hôtel de ville avec son épouse par Julien Chambon qui l'a chaleureusement félicité.



Immobilière 3F : consulter les Ovillois avant d'agir

Le 4 juin, à l'hôtel de ville, dans le cadre de sa démarche « Voisinage en construction », l'Immobilière 3F a organisé un troisième atelier consultatif pour partager avec les habitants des quartiers concernés les offres architecturales de ses projets :

- rue des Martyrs : 75 logements et 100 m² d'activités en rez-de-chaussée;
- rue Claude-Bernard : 51 logements sociaux + 1 logement pour le gardien.

Conformément aux recommandations de la charte « construction durable » rédigée par la Ville, le bailleur s'est engagé à informer les habitants des quartiers concernés très en amont des projets pour recueillir leurs avis et enrichir son cahier des charges. L'atelier du 4 juin a complété ainsi les analyses techniques pour le jury qui désigne l'architecte lauréat. Lancée au printemps dernier, cette démarche se poursuivra jusqu'au dépôt du permis de construire avec, dès l'automne prochain, une présentation du projet sur site, un atelier de travail à partir d'une maquette et une réunion de restitution.

Prairies fleuries : replanter la nature en ville

Apparues pour la première fois en 2023, les prairies fleuries sont de retour. Elles sont aussi plus nombreuses comme en témoignent les espaces fleuris créés à droite de la mairie, devant le Centre communal d'action sociale, place de l'Abbé-Grégoire et aux abords de la piscine, rue de Buzenval.



Nouveaux Ovillois : Une matinée d'accueil

C'est une tradition très appréciée : le 1^{er} juin, de nombreux nouveaux Ovillois ont participé à la matinée d'accueil proposée par la municipalité pour leur faire découvrir les lieux emblématiques de Houilles avec le concours de l'association Arts et Histoire. Elle a eu lieu en présence de Julien Chambon et de plusieurs élus qui ont partagé un verre de l'amitié avec les nouveaux venus à La Graineterie.



HÉLÈNE BENETREAU PUBLIE SON TROISIÈME ROMAN

Une plume inspirée et passionnée

Même si elle n'a que 25 ans, Hélène Benetreau a déjà écrit trois romans ! *L'Enfant-Personne*, son dernier livre sorti le 24 mai, est centré sur Arthur, un petit garçon comme les autres, du moins en apparence... Mais où cette jeune Ovilloise trouve-t-elle son inspiration ? Dans son engagement et son travail en tant qu'animatrice artistique. *L'Ovillois Mag'* l'a rencontrée.

Adolescente et déjà écrivaine !

Née à Saint-Germain-en-Laye, Hélène Benetreau a grandi à Houilles. Du collège Guy-de-Maupassant au lycée Les Pierres-Vives, c'est dès son adolescence qu'elle a commencé à écrire. Parmi ses auteurs fétiches : la psychothérapeute Isabelle Filliozat et Albert Camus, qui l'inspirent énormément. Ce n'est pourtant pas une grande lectrice comme on pourrait s'y attendre. « *Je n'ai jamais réellement aimé les livres que nous lisions au collège et au lycée. Je voulais écrire le genre de livres que je lisais* », explique-t-elle.

Animatrice artistique

Vivre de ses livres est difficile. Hélène Benetreau le sait bien, elle qui n'a jamais abandonné ses études au profit de l'écriture. Aussi, travailler dans le social est un autre moyen d'inspiration pour elle : « *Je vois souvent des personnes âgées atteintes d'Alzheimer ou d'autisme qui ne peuvent pas communiquer. J'ai donc toujours voulu montrer l'importance de la parole à travers mes livres* », indique-t-elle.

Faire réfléchir, un engagement

« *Mes livres amènent à réfléchir, ils ne sont pas commerciaux* », explique Hélène. Dans ses ouvrages, elle évoque des thèmes forts, comme les peurs, la folie, l'enfance, la perte d'innocence...

Son dernier livre, *L'Enfant-Personne*, évoque les tourments d'Arthur, un petit garçon au premier abord « comme les autres ». On entre dans son univers à travers des lettres qu'il écrit à sa mère. Il partage avec elle ses pensées les plus sombres, ses secrets inavouables et ses



—
Le dernier roman d'Hélène Benetreau est sorti le 24 mai.

réflexions les plus étonnantes. « *Bien qu'il parle d'un petit garçon, ce livre n'est pas destiné aux enfants. J'aimerais que mes lecteurs renouent avec leur propre enfant intérieur lorsqu'ils liront ce livre* », insiste-t-elle.

Donner un sens à ses émotions

Hélène Benetreau est une artiste qui aime transmettre ses passions aux autres. Parmi celles-ci, la musique revêt chez elle une place toute particulière, et c'est à travers des ateliers d'éveil musical auprès de jeunes enfants qu'elle parvient à transmettre cet amour. Un amour pour la musique qu'elle partage d'ailleurs avec sa sœur, Sophie Benetreau, artiste elle aussi. Toutes deux ont d'ailleurs mis en place des ateliers d'écriture (« slam tes émotions ») afin d'aider les jeunes à poser des mots sur leurs maux et à donner un sens à leurs émotions.

L'Enfant-Personne ainsi que ses deux autres romans sont disponibles sur les sites de la Fnac, de Cultura et d'Amazon.

Ses ouvrages

- Roman psychologique, *L'Être de plume* est le premier livre d'Hélène Benetreau. Il relate la vie de Julie Mésange, une jeune femme qui s'est engagée à soigner des personnes atteintes de la « grande peur ». C'est à travers sa correspondance avec une certaine Marie, une jeune femme qui lui racontera tous ses états d'âme, que Julie fera face à cette « grande peur ». Son engagement sera-t-il tenu ?
- *Bordel de mots*, son deuxième livre, est le plus pur résultat que son travail lui ait inspiré. Cet ouvrage est un recueil de conversations en tous genres : entre enfants qui s'interrogent sur la vie, adolescents qu'on enferme dans des étiquettes et adultes pour qui vivre est une aventure. Chaque âge de la vie a sa conception du monde. Ici, tout le monde a la parole, et chaque mot est essentiel.

CLARA SELESKO

Jeune artiste indépendante et prometteuse

La valeur n'attend pas le nombre des années... À seulement 22 ans, Clara Selesko incarne la passion artistique et la polyvalence. Danse, chant, théâtre, cette artiste multidisciplinaire est une brillante « touche-à-tout ». Son rêve ? Faire son métier de l'une de ses passions. Quelques jours avant son concert – Clara se produira le 13 juillet prochain à Houilles, dans le cadre de la célébration de la fête nationale –, *L'Ovillois Mag'* l'a rencontrée.

Six ans de solfège au conservatoire de Houilles

Professeure remplaçante au Move Studio à Houilles, Clara partage son amour pour la danse contemporaine, une discipline qu'elle pratique depuis son enfance. Mais ses talents ne s'arrêtent pas là : elle joue du piano, de la guitare et chante. Avec une formation en musique lyrique et six ans de solfège au conservatoire de Houilles, Clara possède de solides bases pour envisager une carrière dans la musique. « *J'ai grandi dans une famille d'artistes. Mes parents sont musiciens classiques. Voir mon frère jouer du piano m'a donné envie d'en faire à mon tour* », explique-t-elle.

Le voyage d'une vie

Après avoir obtenu son bac L avec option musique au lycée Les Pierres-Vives, Clara est partie étudier le théâtre et le cinéma en Angleterre. « *Ce voyage m'a permis de m'ouvrir davantage et de travailler de nombreux aspects comme ma pré-*

sence sur scène », raconte-t-elle. À son retour, Clara s'est passionnée pour la variété pop anglaise et a commencé à écrire ses propres chansons en anglais. « *Aujourd'hui, j'ai beaucoup de choses à raconter, et c'est pour cela que j'écris en anglais, car j'ai moins d'appréhension lorsque je chante en anglais.* »

Une vie d'artiste

Entre castings, entraînements et créations, Clara est sur tous les fronts. En tant que jeune artiste indépendante, la vie peut être assez éprouvante. « *Je m'entraîne régulièrement en danse et en chant. Ensuite, je consulte tous les jours les sites de castings. Les démarches pour trouver des rôles, des places dans des compagnies de danse ou des concerts*

sont longues, compliquées et coûteuses. Mais, le plus compliqué, c'est de se lancer seule. J'aimerais être plus entourée et participer à davantage d'événements », explique-t-elle.

Une occasion rêvée

Ces dernières semaines, Clara était en pleine préparation. Houilles lui a en effet donné l'occasion de faire la première partie du concert du 13 juillet au parc Charles-de-Gaulle, une chance pour elle (lire p. 13). « *Je suis très heureuse que la Ville me permette de performer, ce sera ma première scène en solo. J'ai hâte!* », s'exclame-t-elle. Trente minutes de performance, une dizaine de chansons dont une de sa composition. Alors le 13 juillet, à 20h, venez nombreux!



—
Clara Selesko se produira à Houilles le 13 juillet dans le parc Charles-de-Gaulle.

« LE ROI LION » À MOGADOR

Interprète de Nala, Safya rugit de talent !

Vous vous souvenez sûrement de Tidjane, ce jeune Ovillois interprète de Simba dans *Le Roi lion* au théâtre Mogador que *L'Ovillois Mag'* vous avait présenté en décembre 2022. Depuis quelques semaines, il a été rejoint sur scène par sa sœur, Safya, 9 ans, qui joue, elle, le rôle de Nala, l'amie d'enfance de Simba. « Bien sûr, nous sommes extrêmement fiers d'elle », explique Shanika, la maman des deux enfants.

*Beaucoup d'appelés,
peu d'élus*

« Tout comme son frère avant elle, Safya a d'abord passé le casting de la comédie musicale. Elle correspondait à tous les critères requis. Son agent l'a donc inscrite aux auditions. Depuis que Tidjane est entré dans la troupe il y a deux ans, elle connaît le spectacle par cœur », sourit Shanika.

Lors des premières auditions, environ 250 enfants étaient présents, et seule une dizaine seulement a été retenue. « Je n'étais pas stressée du tout. Mes parents, qui ne l'étaient pas non plus, ne m'ont pas mis la pression. Si je n'étais pas retenue, ce n'était pas grave », raconte Safya. C'est Tidjane qui était préoccupé. « Je ne voulais pas la voir déçue. Elle est très talen-

—
Safya a été
sélectionnée parmi
250 enfants.

teuse et elle a su montrer aux metteurs en scène ce qu'elle savait faire », souligne fièrement son frère. Il est vrai que chanter, danser, retenir son texte, tout cela sans avoir jamais fait de théâtre ou pris des cours de chant, est impressionnant pour une enfant de 9 ans.

Après la première phase d'audition, Safya a intégré l'école du *Roi lion* où elle a bénéficié de cours de théâtre et de chant avant l'audition finale devant le jury venu de Broadway qui l'a donc sélectionnée avec trois autres filles pour jouer Nala ! Elle a ensuite rejoint le collège du *Roi lion* pour des semaines de répétitions intensives auprès de professeurs du cours Florent avant sa grande première sur scène qui a eu lieu le 9 mai dernier.

*« Quel plaisir de la voir
aussi épanouie sur scène »*

« Rien n'a été facile, explique Shanika. Nous ne sommes pas partis en vacances pour que Safya puisse continuer à s'exer-

cer pour la finale. Nous l'avons aussi accompagnée à chacun de ses cours pendant et hors période de vacances. Mais nous ne regrettons rien ! Quel plaisir de la voir aussi épanouie sur scène. Grâce au show, elle a grandi et gagné en maturité. Quand je fais les devoirs avec ma fille, je vois que sa diction est plus précise et qu'elle est davantage rigoureuse lorsqu'elle travaille. »

Sa voix et son corps sont maintenant ses outils de travail, Safya le sait et elle doit en prendre soin. « Mes parents me répètent souvent de faire attention quand je joue, de ne pas trop crier et d'essayer de ne pas me faire mal. Je suis prudente, car je ne veux pas rater une représentation », indique Safya.

Comédienne de talent, Safya est aussi une sportive. Depuis trois ans, elle a rejoint les SOH, où elle pratique le basket avec l'équipe des moins de 11 ans. Cette année, elle s'est également inscrite au HAC pour jouer au football, son autre sport de prédilection. D'où un emploi du temps chargé qui ne dérange pas du tout la petite fille. « Vivre cette aventure dans *Le Roi lion* est une chance ! Je ne sais pas ce que je ferai quand je serai plus grande, mais je suis sûre que cette expérience m'aidera », assure Safya. Le plus grand souhait des parents des deux acteurs ? Voir leurs enfants partager la scène en même temps : « Cela serait juste magique ! », s'exclame Shanika.



Tidjane retenu pour une troisième saison consécutive

Il y a deux ans, c'était Tidjane qui passait avec succès ses premières auditions pour le rôle de Simba. Pour le jeune homme fan de l'univers du *Roi lion*, le rêve est devenu réalité et l'expérience a été extrêmement enrichissante. Une expérience qui va se poursuivre. Tidjane est le seul garçon retenu pour une troisième saison d'affilée ! Bravo à lui !

NOUVEAUX COMMERCES / SERVICES

Bienvenue à...

De nombreux professionnels choisissent de s'installer à Houilles. Ce mois-ci, *L'Ovillois Mag'* vous présente Roméo (restaurant indien) et Pablo Dominguez (kinésithérapeute).

Un kiné peut en cacher un autre

L'Ovillois Mag' du mois de juin vous avait annoncé l'installation au 45, rue de Stalingrad de Pablo Dominguez, spécialisé en kinésithérapie neurologique, une discipline qui vise à minimiser les séquelles des troubles neurologiques et permet au patient de retrouver son autonomie. La photo de Pablo a malencontreusement été remplacée par celle d'un étudiant préparant le diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute venu rencontrer le maire pour signer une convention lui permettant de bénéficier d'une allocation de fin d'études de la part de la Région. *L'Ovillois Mag'* présente ses excuses aux intéressés.

Pablo Dominguez.
45, rue de Stalingrad.
Rendez-vous via Doctolib.
De 9h à 18h30, du lundi
au vendredi.



Restaurant indien : Roméo va charmer vos papilles

Inde, Pakistan, Népal : faites votre choix ! Ouvert depuis le début du mois de juin, le restaurant Roméo (60 couverts) vous promet un voyage culinaire dans tous ces pays. Pour qu'il soit réussi, Amrit, Népalais passionné de cuisine, n'a pas hésité à s'offrir les services de trois chefs, chacun spécialisé dans la gastronomie d'un des pays présents sur la carte du restaurant. Côté indien, vous retrouverez les classiques « butter chicken », poulet tika massala et agneau ou crevettes biryani par exemple. Mais Roméo vous donne aussi l'occasion de découvrir des mets plus étonnants, comme les « momoset chaumin », une spécialité népalaise qui se présente sous la forme de raviolis cuits à la vapeur et fourrés au poulet, à l'agneau. Cocktails maison, avec ou sans alcool, desserts..., rien ne manque à la carte. Pourquoi ne pas goûter par exemple un kulfi (glace maison au lait), un gulab jamun (boulettes caramélisées dans un sirop sucré à la rose) ou encore un hlawa (gâteau de semoule) ?

Ouvert le midi et le soir, tous les jours.
Livraison possible via UberEats et Deliveroo.
41, rue Gambetta.
Tél. : 09 56 12 37 69.

Le magazine municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le Conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

/ GROUPE DE LA MAJORITÉ /



Liberté n'est pas désordre

Lors du Conseil municipal du 28 mai, nous avons été témoins d'un événement regrettable et indigne. M. Héraud, après avoir été maintes fois rappelé à l'ordre par M. le maire, a choisi de perturber délibérément les débats en adoptant un comportement inadmissible. En chantant, en imitant la poule et en se levant de manière provocante en direction du maire, cet élu a franchi toutes les limites du respect et de la décence.

Ces agissements portent atteinte à la dignité de notre institution démocratique et au bon déroulement de nos travaux. Notre Conseil municipal doit être un lieu de débat constructif et respectueux, où chaque voix, y compris celle de l'opposition, peut s'exprimer librement et de manière ordonnée. Cependant, la liberté d'expression ne doit pas être confondue avec le chaos et l'obstruction.

Face à cette situation, le maire n'a eu d'autre choix que de demander l'expulsion de cet élu. Nous le regrettons, mais il en va de notre responsabilité collective de maintenir un environnement de travail respectueux et productif.

Nous appelons chacun à la responsabilité et au respect des règles qui régissent notre assemblée. Il est essentiel que tous les élus, quel que soit leur bord politique, agissent avec le sens de l'honneur et de l'engagement. Nous espérons que de tels incidents ne se reproduiront plus à l'avenir.

Les leçons de liberté ont une certaine saveur : celle de l'absurde; quand on sait que des colistiers du groupe ID Commune, Jean-François Mourtoux et Laurence Foulet, sont aujourd'hui candidats du Rassemblement national pour les législatives.

La majorité municipale

/ GROUPES D'OPPOSITION /



La honte !

Lors du Conseil municipal du 28 mai, Julien Chambon a décidé de faire intervenir la police pour exclure le conseiller municipal Christophe Héraud (son ex 1^{er} adjoint).

Le sujet : la 1^{ère} délibération. Celle-ci limite le temps des questions orales des 39 élus à 30 minutes. Pour l'opposition (11 élus) qui porte régulièrement à la tribune vos sujets, cela revient à 2 h 30 par an : lecture de la question et réponse comprises!

Évidemment, nous avons tous réagi. Julien Chambon a fait la sourde oreille et pire, il est passé au vote sans attendre.

Peu après, la situation a pris une autre tournure. Ne supportant plus que nous demandions à être entendus et face à l'insistance de Christophe Héraud, qui souhaitait terminer sa prise de parole, Julien Chambon a sommé la police d'intervenir. Et cet élu d'opposition, qui s'était pourtant engagé à se taire... s'est fait sortir.

Au-delà de ce déplorable spectacle qui met à mal les promesses du Maire (être à l'écoute, faire de la co-construction, etc.), c'est une atteinte grave au droit d'expression des élus et surtout une bien piètre vision du rôle démocratique d'un conseil municipal! M. Chambon veut faire taire ses opposants. Il faut dire qu'il lui est difficile d'entendre ce que nous mettons en débat : le mal-être des agents communaux, les nombreux départs dans ses directions, les promesses de campagne qui disparaissent, l'opacité des décisions municipales, les revirements de stratégie (plan de circulation, groupe scolaire...), etc. Tout cela est très inquiétant.

Les élus du groupe ID Commune,
contact@idcommune.com
www.facebook.com/IDcommune



Démocratie locale : attention, fragile !

Les prochaines élections municipales qui auront lieu en France en 2026 risquent de se distinguer par la conjugaison inédite de deux formes d'abstention, celle des électeurs et celle, plus inattendue, des candidats. À en croire le record actuel de démissions chez les élus locaux, un défaut de candidature dans de nombreuses communes est à craindre en effet dans deux ans.

Dans cette optique, il est essentiel de repenser de fond en comble un modèle qui, en raison de sa verticalité, ne s'est pas adapté aux évolutions de notre société durant ces dernières décennies, décourageant ainsi nos concitoyens de s'engager dans la vie de la cité.

Peut-on qualifier de démocratique un système où la liste arrivée en tête aux élections municipales obtient 80% des sièges malgré des écarts de voix parfois très faibles avec les autres candidats; où les élus locaux d'opposition exercent avec difficulté leur mandat en raison d'un accès entravé à l'information concernant des dossiers sur lesquels ils sont pourtant amenés à se prononcer et en l'absence de moyens matériels; où leur droit à la communication représente moins de 2% des moyens de l'équipe majoritaire dans une presse municipale pourtant financée par les deniers publics?

Élus et citoyens, nous aspirons tous à une plus grande efficacité de l'action publique, mais pas sans contrôles ni contre-pouvoirs.

Les élus Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire
Facebook : fb.me/ElusAcesHouilles
Leselusaces@mailo.com



« Je demande la parole » : est-ce trop demander monsieur le Maire ?

La loi l'exige mais le Maire ne répond pas aux questions des élus d'opposition. Mieux : lors du dernier conseil municipal, il a abusé de son pouvoir en coupant les micros et m'a fait expulser de force alors que je demandais simplement la parole...

Diable! Quelles sont ces questions si gênantes? Les voici.

À quand les travaux de la maison de santé promise pour fin 2025, de la crèche de 30 berceaux promise pour septembre 2024, du réseau d'assainissement promis pour juin 2024, du gymnase Ostermeyer promis fin 2023 pour accueillir 1000 personnes? Quel retard, quel surcoût pour la rénovation de l'école maternelle Allende promise pour septembre 2024?

Le Maire préférerait qu'on le laisse tranquillement nous raconter de belles histoires...

Les appels d'offre pour les rénovations de la place Michelet et du parc Charles-de-Gaulle décidées fin 2021 ne sont pas passés? Il annonce l'extension « urgente » de l'école Frappier en... 2026. Les propositions des habitants sur le plan de circulation sont en cours d'analyse (cf. *Ovillois Mag'* n°37)? Mais quand les a-t-il consultés? Il re-re-présente son projet pour la Friche de la gare avec une tour de 10 étages. Mais comment va-t-il acquérir les terrains? Quand le projet verra-t-il le jour?

Son inefficacité n'est plus à démontrer.

Son caractère autoritaire non plus. Préparer une alternative avec toutes les femmes et les hommes de bonne volonté est devenu un impératif. Je m'y attelle.

Christophe Héraud, ex-1^{er} adjoint du Maire
Christophe.heraud@ville-houilles.fr
facebook.com/heraud.christophe



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 24 septembre, 19 h.
Hôtel de ville.

SECRETARIAT DES ÉLUS

Accueil : 0130 86 32 12,
cabinet@ville-houilles.fr

ÉCRIRE AU MAIRE

16, rue Gambetta, CS 80330
78800 Houilles.
julien.chambon@ville-houilles.fr



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Judi 26 septembre, 19 h.
66, route de Sartrouville,
Le Pecq.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Houilles, la ville que j'aime

Julien Chambon

(6^e vice-président chargé
de l'Habitat, du Logement et de
la Gestion des aires d'accueil) :
julien.chambon@ville-houilles.fr

Sandrine Martinho :

sandrine.martinho@ville-houilles.fr

Christophe Haudrechy :

christophe.haudrechy@ville-houilles.fr

Ewa Labus :

ewa.labus@ville-houilles.fr

Pierre Miquel :

pierre.miquel@ville-houilles.fr

Céline Prim :

celine.prim@ville-houilles.fr

ID Commune

Grégory Leclerc :

leclerc.gregory@ville-houilles.fr

Fleur Michel :

michel.fleur@ville-houilles.fr



audiosphere
l'audition à 100%

VOS APPAREILS
AUDITIFS
INVISIBLES

POUR

0 €

**UN BILAN AUDITIF
PRÉCIS & GRATUIT**

pour vous ou l'un de vos proches

NOUVEAU !

VOTRE CENTRE AUDITIF
PROCHE DE CHEZ VOUS

Prenez rendez-vous et venez nous visiter !

09 87 54 35 31

PREMIER D'UN APPEL LOCAL

CENTRE AUDITIF HOUILLES

16 rue Gabriel Péri - 78800 Houilles



Senior Compagnie
Houilles



NOUVEAU :

L'expert du service d'aide

à domicile près de chez vous !

50%

de crédit
d'impôt*

VOTRE AIDE À DOMICILE SUR MESURE



houilles@senior-compagnie.fr 01 61 30 31 63

73 rue Camille Pelletan - 78800 Houilles

senior-compagnie.fr

**LE PARC
du DONJON**
Maison de retraite



44, rue Camille Pelletan
78800 HOUILLES
01 61 04 81 00
leparcdudonjon.fr

(établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)
de 78 lits dont 15 lits en unité protégée pour
personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

Salle de kinésithérapie - Psychologue
Psychomotriciennes - Personnel médical diplômé.
Ateliers mémoires, Animations.
Coiffeur et pédicure sur demande.
Cuisine faite sur place - Jardin - Terrasses.
Ambiance familiale et chaleureuse.

Les compagnons pour rénover la maison
55 ans d'expérience font la différence



- Couverture
- Plomberie
- Carrelage
- Serrurerie
- Isolation des combles
- Chauffage
- Menuiserie
- Isolation extérieure
- Maçonnerie
- Extension
- Sûreté



Nous sommes les compagnons du confort. Tous spécialisés. Nous prenons en charge tous les travaux de rénovation, de réfection et d'aménagement des maisons neuves et anciennes, "spécialiste économie d'énergie". Tous nos travaux sont garantis 2 ans (10 ans pour la maçonnerie et la couverture). Nos prix sont extrêmement compétitifs, et nous vous proposons des formules de financement personnalisées très intéressantes.

Quelles que soient la nature et l'importance de votre problème de rénovation, consultez les Compagnons du Confort : nous vous conseillerons les solutions les mieux adaptées et nous vous offrirons un devis gratuit !

STIG
LES COMPAGNONS DU CONFORT
8, avenue du Maréchal Foch - 78800 HOUILLES - 01 39 68 29 69
www.stig-batiment.fr

"L'énergie est notre avenir, économisons-la !"

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Quelles permanences ?

Depuis le 3 juin, sur rendez-vous auprès du CCAS au 0130 86 32 70 (sauf indication spécifiée).

- Écrivain public : mardi matin, mercredi et vendredi après-midi.
- Conciliateur de justice : lundi après-midi (deux fois par mois).
- Logement (Agence départementale d'information sur le logement) : le 2^e, 3^e et 4^e mardi après-midi.
- CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) le mardi et Cramif (Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France) le mercredi matin. Sur RDV au 3646.
- Complémentaire santé (dispositif

« Ma commune, ma santé ») : information et RDV au 05 64 10 00 48 (une fois par mois).

- Surendettement (Crésus) : le 2^e et 4^e lundi matin.
- Aide au litige avec UFC-Que choisir : sur RDV au 0139 53 23 69 (1^{er} jeudi du mois).

Nouveaux horaires :
 de 8 h 30 à 12 h, sauf le jeudi ;
 de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi
 (de 13 h 30 à 19 h) et le vendredi
 (de 13 h 30 à 17 h).
 Retrouvez l'intégralité des
 permanences sur ville-houilles.fr.

FACE AUX FORTES CHALEURS

Pensez au plan canicule

Jusqu'au 15 septembre, un plan de prévention canicule est mis en place pour les personnes âgées de 60 ans et plus, vulnérables et isolées. Un registre nominatif est établi chaque été par le Centre communal d'action sociale (CCAS) pour contacter les personnes inscrites et leur

apporter, en cas de fortes chaleurs, une aide adaptée. Pour vous inscrire ou inscrire un proche, les formulaires sont à retirer et à retourner au Centre communal d'action sociale (1, rue Jules-Guesde) ou à demander par courriel : solidarites@ville-houilles.fr

EN BREF

Réunion publique

Le 17 septembre, de 19 h à 22 h, réunion publique du quartier de La Main-de-Fer au centre de loisirs Cousteau (23, rue de la Fraternité). Inscription en scannant le QR Code ci-contre :



Lire et faire lire recherche des bénévoles

Vous souhaitez offrir un peu de votre temps pour lire des histoires aux enfants des maternelles pendant le temps scolaire ? L'association Lire et faire lire recherche des bénévoles (1h/semaine). Contact : 0633 07 04 70.

Vide-maisons

Dimanche 8 septembre, à partir de 9 h 30, vide-maisons de La Main-de-Fer. Pour y participer, scannez le QR Code ci-dessous. Remplissez le formulaire de déclaration préalable d'une vente au déballage puis déposez-le en mairie, avec une pièce d'identité, du 15 juillet au 23 août inclus. Aucune inscription ne pourra être effectuée en dehors de ces dates.



VILLAGE DES ASSOCIATIONS

Rendez-vous le 7 septembre

Cette année, le traditionnel Village des associations aura lieu le samedi 7 septembre, dans le parc Charles-de-Gaulle, de 10 h à 18 h. Plus de 80 associations sportives, culturelles, caritatives et humanitaires seront réunies sur un même lieu pour permettre à tous les Ovillois de trouver une activité et/ou de s'impliquer comme bénévoles. De nombreuses animations rythmeront la journée. Pour retrouver le programme détaillé, scannez le QR Code ci-contre à partir d'août.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Participez au concours « Maison économe »

Vous êtes un particulier habitant les Yvelines et votre maison, neuve ou rénovée, est économe en énergie ? Vous l'avez construite grâce à des techniques écologiques ? Vous utilisez des énergies renouvelables ou des éco-matériaux ? Votre habitation s'intègre dans une démarche écologique globale ? Le concours Maison économe est fait pour vous ! Participez jusqu'au 21 juillet à minuit et tentez de remporter un vélo électrique ! Deux mentions (« remarquable » et « équilibre ») seront attribuées par le jury.

Plus d'infos sur saintgermainbouclesdeseine.fr

**NAISSANCES****Avril**

Mariam Thiam,
Maël Joussemet,
Louis Gibault,
Aaron Poulain.

Mai

Raphaël Bodènès,
Alissa Kozlan,
Éléonore Akon,
Ghalia Bannour,

Nadine Chraief,
Léo Gironnay,
Mila Poessel,
Radiyah Bhaya,
Mahalia Severino,
Maïmouna Bathily,
Naël Hamadi,
Mélina Bousselmi,
Ina Durif Olsen,
Émilia Damian,
Aksil Amer,
Astrid Lesoin Sement,

Mathias Roy Steiner,
Emmy-Louise Nguyen
Van Su,
Basile Ollivier,
Amina Coulibaly,
Sérgio Da Cunha,
Ayan Hala,
Yani Benalioua,
Yasmine Hamou,
Arthur Pottier,
Camille Gouzy Mousset,
Jade Dinis.

**MARIAGES****Mai**

Bintou Timera
et Mansour Ndiaye,
Amel Mounes
et Zahir Saibi,
Kelissia Babel Jeannot
et Madjid Leghlid,
Émilie Lara Rosales
et Paul Perlès,

Venance Boloko Matena
et Mongai Beiya,
Zoé Jaffres
et François Erler,
Daiane Dreher
et Joao Debastos,
Corinn Cadot
et Vincent Broussouloux,
Zully Rojas Lopez
et Ayman Rezouk,
Hélène Ortial

et Vincent Sala,
Marie-Christelle Dahin
et Guillaume Bourdon,
Mélissa Zane
et Samir Imazatene,
Serra Karadeniz
et Kalender Sinan,
Mariam Bouriahi
et Nassim Mokrani,
Célia Mouthaud
et Loïc Saraud.

**DÉCÈS****Octobre**

Joao Jeronimo
Gomes.

Mars

Gérard Do Outeiro.

Avril

Éric Fernandez,
Alain Mervay,

Éliane Gatineau,
Éliane Lartigue.

Mai

Éliane Troussillie,
épouse Raynaud,
Bernard Perret,
René Mathieu,
Hélène Amiridis,
épouse Perrault,
Christiane Duthé,
épouse Nédélec,

Serge Marcucci,
Paul Wast,
Scolastique Ngo Biboum,
épouse Ntolla,
Andrée Gondard,
veuve Languedoc,
Claudine Dorothée,
veuve Dugast,
Christiane Mano,
veuve Daoust,
Stéphane Voisin.

HÔTEL DE VILLE

16, rue Gambetta, CS 80330,
78800 Houilles. Tél. : 0130 863232.

Du lundi au jeudi :

8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 ;
vendredi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h ;
samedi : 8 h 30 - 12 h (état civil).

Les services état civil, social et la régie centralisée sont fermés le jeudi matin. L'état civil et l'accueil de la mairie sont ouverts le mardi jusqu'à 19h et le mercredi dès 8h en période hivernale.

SERVICES MUNICIPAUX**Social (CCAS)**

1, rue Jules-Guesde.

Aide sociale, logement, CCAS, animations et actions

de prévention : 0130 863270.

Portage de repas et téléassistance :

0130 863299 / 3711.

Résidence autonomie

Les Belles-Vues : 0139 14 01 09.

Petite enfance : 0161 04 20 40.

Régie centralisée

Annexe de la mairie,
parc Charles-de-Gaulle.
Tél. : 0130 863373.

Environnement

Accueil : 0130 863388.

Affaires générales

Élections : 0130 863232.

État civil : 0130 863232.

Éducation et restauration

32, rue de la Marne.

Accueil : 0130 863281.

Urbanisme

18, rue Gambetta.

Accueil : 0130 863335 (autorisations d'urbanisme), 0130 863341 (foncier).
Réception du public sur rendez-vous uniquement : 0130 863309.

Lundi, mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h,
13 h 30 - 17 h 30 (17 h le vendredi).

Le Ginkgo

7-9, boulevard Jean-Jaurès.

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9 h - 12 h, 13 h 30 - 18 h. Jeudi : 13 h 30 - 18 h.

Sports et vie associative :

0130 863370 / 71.

Jeunesse : 0161 04 42 60.

NOTRE MISSION ? DONNER VIE À VOS PROJETS !

AG AGENCE DE LA GARE

**CONTACTEZ-NOUS
POUR VOTRE PROJET IMMOBILIER,
L'ESTIMATION EST OFFERTE !**

80 place André Malraux - 78800 HOUILLES

☎ 01 61 04 43 00

✉ houilles@agencegare.fr



Réparations toutes marques 24h/ 48h
Prêt de véhicule particulier et utilitaire
Prise en charge toutes assurances
DEVIS GRATUIT
Service Gestion Flotte entreprise



18, rue Thiers - 78800 HOUILLES - 01 39 68 50 00

BERGER AUTOMOBILES
01 39 14 72 49
garage.berger@orange.fr

**Nouvelle
E-C3**

64, rue des Vignes-Blanches 78420 CARRIÈRES
(100 m du lycée des Pierres Vives)

Cet été du jeudi au samedi de 18h à 21h

Bar à vin

DÉGUSTEZ
Vins, cocktails, bières

GRIGNOTEZ
Tapas, planches
charcuterie, fromage...



Cave de Houilles :
2, rue Gabriel Péri  

Renseignements
au **01 85 39 00 56**

CHAMPION JR TRAVAUX PUBLICS

**VOIRIE,
ASSAINISSEMENT,
GÉNIE CIVIL,
ESPACES VERTS,
PARTICULIERS.**

**CHAQUE JOUR
CHAMPION JR
AMÉNAGE
VOTRE VILLE**



8 RUE DU PINCE LOUP
78112 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
01 39 58 32 56
FOURQUEUX@CHAMPIONJR.FR



BOITEUX
Maison fondée en 1857

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Ecoute • Accompagnement • Respect

Organisation complète d'obsèques

Contrat d'obsèques

Tous travaux de cimetière/Entretien annuel

Transport en France et à l'étranger

PERMANENCE FUNÉRAIRE : 24h/24 - 7j/7

9, rue Pierre Clavillier - 78800 Houilles

01.39.68.61.37

11, rue Gambetta - 78800 Houilles

01.39.68.00.18



MEMORIA
Funerarium

MÉMOIRE, SOUVENIR, HOMMAGE



Salons de recueillement, Salle de cérémonie civile ou religieuse
(jusqu'à 80 personnes).

Salle de convivialité pour accueillir vos proches.

24h/ 24 - 7j/7. Parking gratuit disponible (11 places).

2 à 6 Boulevard de Bezons - 78500 Sartrouville

01.72.55.66.25